

ALVEA - T-PSO
66 RUE ACTIPOLE LES TOURS
46400 ST LAURENT LES TOURS

FACTURE N°
FP06194648



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR25324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOULLAN

LA POSTE

487373 2899 1022 3
123 1/ 1

SD : 84500253598703F



GAEC LA VALETTE
LIEU DIT LAROMIGUIERE
MR MALEVILLE ALAIN
46100 VIAZAC

LA VALETTE
LIEU DIT SCAUMELS
CUVE DIESEL
46100 VIAZAC

N° CLIENT
81249249

DATE
21/08/2025

POUR NOUS CONTACTER

Tél : 05 65 38 18 96 | entreprises.lim@ps0.totalenergies.com



DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
P00033 EXCELLIUM PRO	799,00 L			1340,00/1000L	1070,66
P09053 Livraison Inférieure à 1000 L PP	1,00 U			OFFERT	0,00
CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
LCR 30j nets	1070,66	20 %	214,13	€ HT	1070,66 €
				€ TVA	214,13 €
ÉCHÉANCE 21/09/2025				NET À PAYER	1 284,79 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélevement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en vigueur le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-8 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Roulier - Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers destinés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVEA - T-PSO
477 BOULEVARD ALFRED DANEY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

N° CLIENT
81249249

DATE
21/08/2025

N° FP06194648

NET À PAYER
1 284,79